



Le 17 février, le Cercle Europe & Technologies du Futur a eu le plaisir d'accueillir Gilles Babinet pour un échange sur les enjeux autour de la souveraineté technologique européenne. Les membres ont notamment pu débattre de l'approche plus stratégique de la place du numérique dans la politique européenne par la nouvelle Commission.

Nouvelle Commission européenne : vers un momentum ?

La Commission von der Leyen a placé le numérique au cœur des débats et de sa stratégie. Les éléments de langage de nature souverainiste utilisés par la Présidente de la Commission, Ursula Von Der Leyen, suggèrent un changement de paradigme. L'exécutif européen a intégré qu'un secteur numérique fort est un facteur de « vivre ensemble » et de compétitivité. L'Union européenne a donc tout intérêt à définir une vision stratégique du numérique.

Un des facteurs qui a poussé les Etats et la Commission européenne à redoubler d'effort et à agir au niveau européen, sont un certain nombre d'agressions de souveraineté dans le domaine numérique (la place prise par les GAFAs sur les débats relatifs à la protection de la vie privée, les cyberattaques de pays tiers, une perte de confiance envers la protection américaine ...). Ces éléments ont donné une nouvelle force aux idées plutôt françaises jusqu'alors de souveraineté européenne.

Vers une politique industrielle affirmée ?

Les craintes liées à la perte de souveraineté par le numérique ont redéfini le débat au niveau européen et donné du relief à la position historique française : une vision plutôt régaliennne, priorisant la défense de la souveraineté, notamment grâce à une politique industrielle forte.

Les Etats membres scandinaves et d'Europe de l'Est ont bougé dans leur positionnement en validant l'intérêt d'une politique industrielle et d'une approche régaliennne comme moyen de réponse lorsque les autres zones économiques soutiennent massivement leur industrie.

Le Department of Defense (DOD) américain est un instrument de politique industrielle.

La stratégie industrielle ne pourra être significative que si elle est bien articulée, originale et est portée par une série d'acteurs publics et privés qui veulent participer à la création d'un nouvel écosystème. Elle ne peut se limiter à une logique de subventions. L'intervention publique est intéressante lorsqu'il s'agit de faire des choix d'investissements et d'arbitrer sur des priorités.

Le duo Margrethe Vestager/Thierry Breton incarne deux approches conceptuelles différentes mais qui cherchent la convergence : la Commissaire Vestager a toujours défendu une vision libérale typiquement scandinave. Thierry Breton, est représentatif de la position historique française. La synthèse de ces deux positions préfigure un positionnement original.

Un dialogue insuffisant avec les institutions européennes ?

L'environnement normatif (ou plus exactement, la création de référentiels) est aussi impactant que les investissements. Un cadre « normatif » performant implique une solide coordination entre le secteur privé et les décideurs publics.

La force de l'industrie numérique américaine tient à sa capacité à créer un environnement normatif favorable grâce à des plateformes de dialogue efficaces avec les pouvoirs publics. A travers le DOD et le Defense Advanced Research Projects Agency (DARPA), les acteurs américains sont parvenues à coordonner leurs efforts.

L'Union européenne n'a pas réussi à reproduire le modèle du DARPA. Elle devrait créer d'autres systèmes d'interactions pour définir des cadres normatifs sous la forme de standards ouverts et de référentiels avec les acteurs privés. D'autant que la compréhension du codage est nécessaire pour créer un environnement normatif favorable. Dans un contexte où les décideurs politiques ont rarement un profil ingénieur (une vraie différence avec la Chine où plus de 60% des décideurs ont un background scientifique) cette synergie pourrait apporter une dynamique positive pour faire émerger un écosystème européen.

Comment se saisir du cas Huawei ?

Les services de renseignement et de la sécurité britanniques (GCHQ) n'ont pas totalement réussi à auditer les équipements Huawei tant ils sont complexes. Cependant, exclure frontalement le recours à Huawei pour l'installation de réseaux 5G serait vécu comme une agression par la Chine. Néanmoins, le design des équipements de Huawei les rend généralement plus vulnérables en cas de cyberattaques. Les Etats peuvent donc légitimement exclure les équipements qui ne répondent pas aux standards de qualité requis. La définition de ces standards de qualité est donc un enjeu de souveraineté technologique.

Quel partenariat avec le Royaume-Uni ?

Le Brexit est un revers pour la puissance technologique européenne : ainsi la majorité des publications scientifiques dans l'AI provenait du Royaume-Uni, qui compte également le plus grand nombre de Licornes en Europe, et leurs investissements en capital-risque ne cessent d'augmenter. L'Union européenne aurait donc intérêt à faire du Royaume-Uni un partenaire privilégié.

Transition énergétique et numérique : deux ambitions européennes entrelacées ?

Les problèmes environnementaux sont multifactoriels et parfois difficilement cernés par la réflexion humaine. Il est vraisemblable que le machine learning peut fournir des solutions, dans des contextes très multifactoriels où le niveau de prédictibilité est faible. Il existe un fort besoin de créer des référentiels européens d'intelligence artificielle qui pourraient apporter des solutions à des problématiques environnementales. Des réflexions ont déjà été mises en place sur l'utilisation des données pour améliorer les systèmes de flux énergétiques, ou rendre les transports plus intelligents.

Il y a aussi des travaux de réflexion sur l'empreinte écologique du numérique.

Vers un assouplissement du RGPD ?

Des études ont démontré que les très petites entreprises (TPE) ont des difficultés à se mettre en conformité avec le Règlement général sur la protection des données personnelles (RGPD).

Si demain une révision devait être proposée, elle serait considérablement enrichie par une approche pragmatique proposant un référentiel basé sur l'expérience utilisateur (design UX).

Comment encadrer de manière adaptée le secteur numérique ?

Les technologies évoluent à un rythme plus rapide que celui du processus normatif. Il est donc indispensable de créer des normes sous forme de référentiels sur lesquels convergent les acteurs.

En conclusion, Gilles Babinet a réaffirmé l'extraordinaire compétence en Europe avec un capital humain de référence qui permet à l'Europe d'avoir un vivier solide pour aborder de manière stratégique le numérique.